

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 12 NOVEMBRE 2004

M. René-Paul VICTORIA :

Ensuite, nous avons eu deux propositions de vœux émanant de Madame SEIGLE-VATTE, lesquelles sont présentées au Conseil Municipal.

La première concerne l'interdiction de la culture et des essais des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) ; la deuxième, la non-utilisation dans la restauration des Organismes Génétiquement Modifiés.

Si quelqu'un souhaite intervenir avant je ne donne la conclusion, je lui laisse la parole.

Vous voulez intervenir, Madame ?...

Mme Marie-Cécile SEIGLE-VATTE :

Non. C'est simplement pour vous remercier d'avoir inscrit mes deux demandes de Délibérations au Conseil Municipal.

M. René-Paul VICTORIA :

Ce que je propose, puisque ce sont des questions assez techniques requérant l'avis de spécialistes, je propose qu'on crée une Commission ou un Groupe qui permettra de nous éclairer et peut-être même de nous aider à identifier quels produits sont génétiquement modifiés ou pas, et éventuellement à faire des interventions.

Je propose donc qu'on crée une Commission pas forcément composée d'élus seulement, mais également d'experts. On acte ce principe, si vous en êtes d'accord ; et, les services verront comment procéder dans la forme. Il y aura une réunion de travail dans les semaines à venir ou en début d'année prochaine.

On est d'accord pour créer une Commission ad hoc.

Je mets aux voix. Abstentions ? Contre ? Adopté à l'unanimité.